

# SOMMAIRE

1- Le modèle IPS en France

2- IPS et rétablissement en santé mentale

3- Principes du modèle IPS

4- Les outils IPS

# 1- LE MODELE IPS EN FRANCE



# GROUPE ASSOCIATIF WORKING FIRST

## **Objectif global**

*« Contribuer à la citoyenneté pleine et entière des personnes vivant avec des troubles psychiques, notamment en favorisant leur accès et leur maintien dans l'emploi »*

## **Actions**

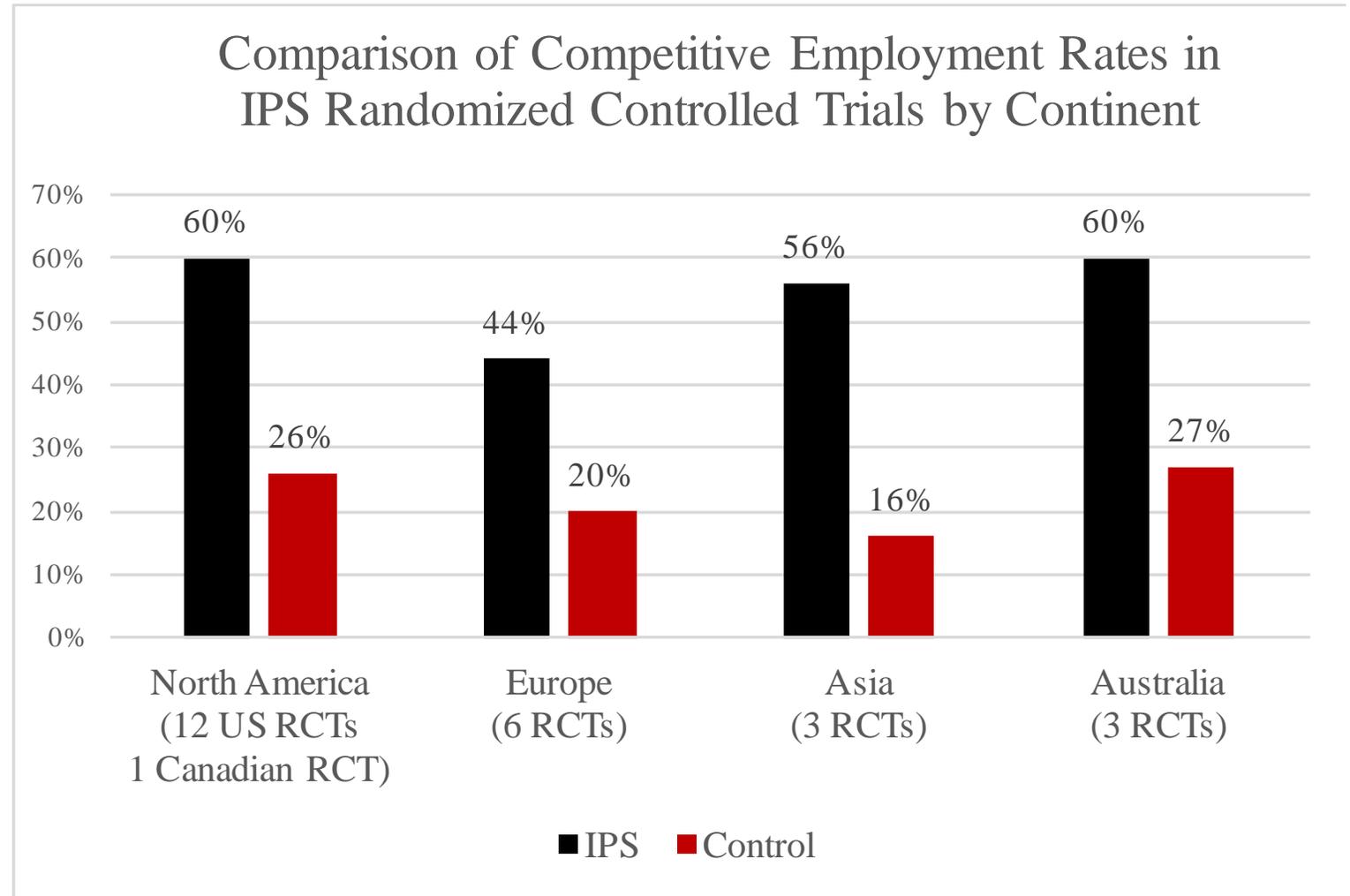
- 1- Accompagner des personnes dans leur parcours de rétablissement par l'emploi à Marseille et ses environs ;*
- 2- Essaimer les pratiques en santé mentale basées sur des données probantes auprès des professionnels du secteur ESSMS ;*
- 3- Contribuer à l'innovation sociale dans ces champs, par des actions de plaidoyer et de soutien à la recherche et à l'évaluation.*

# Création en 2014 à Marseille



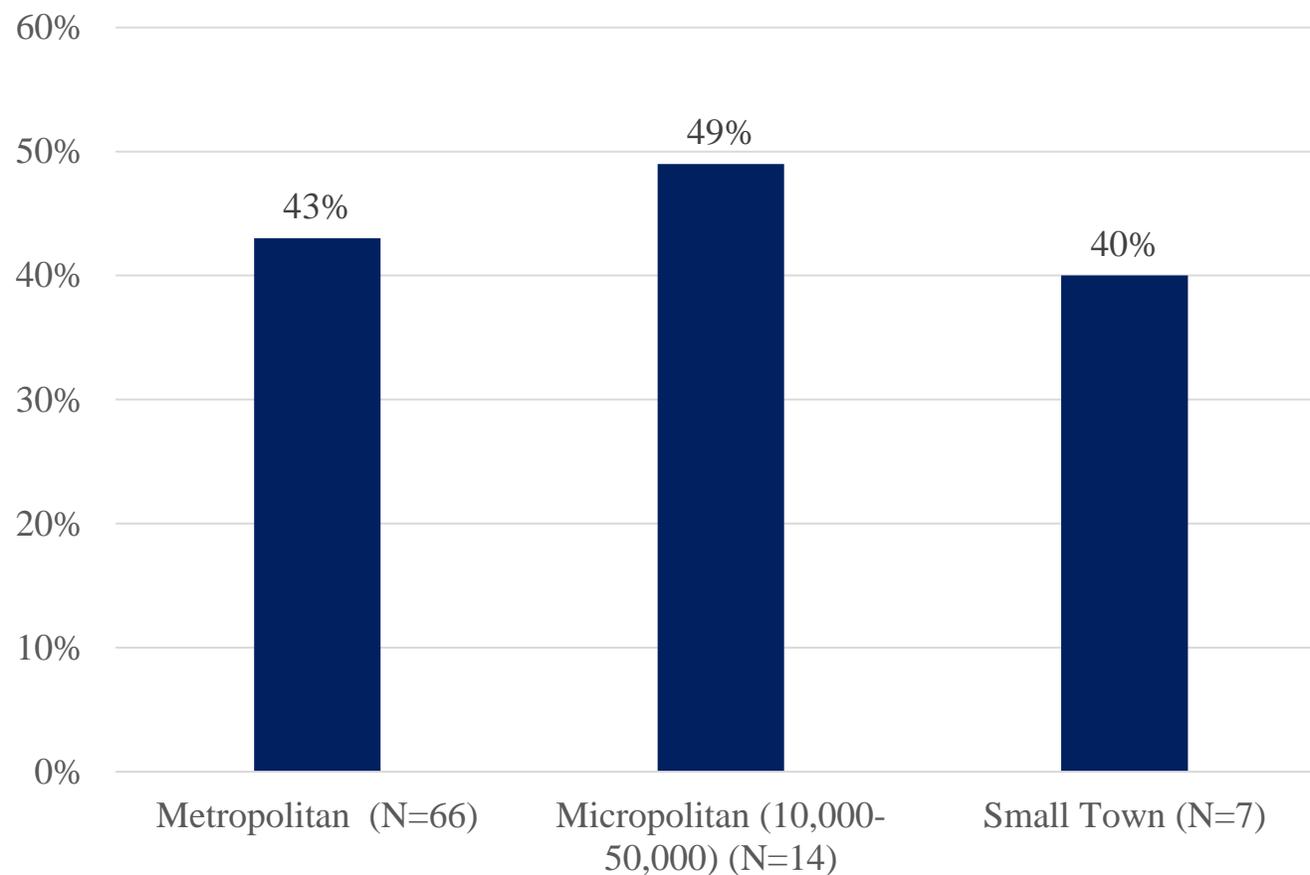
## Historique

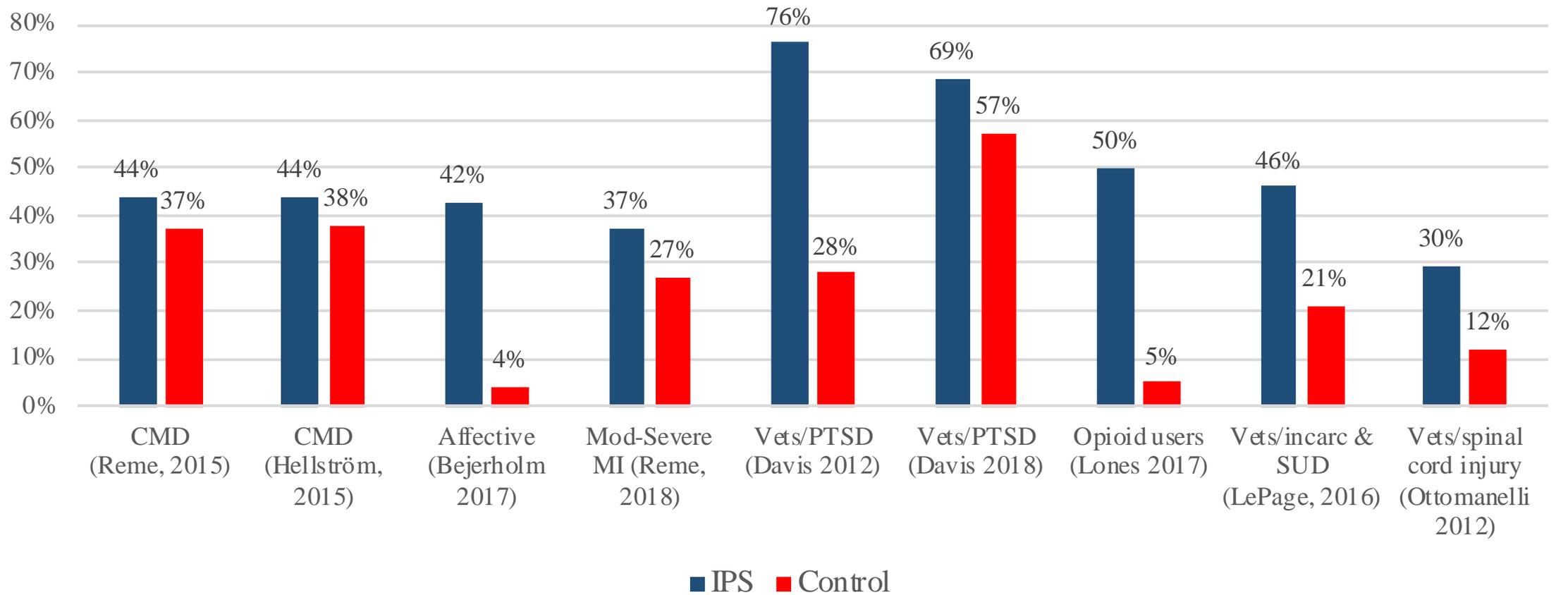
# L'efficacité du modèle



# L'efficacité du modèle en fonction de la zone géographique

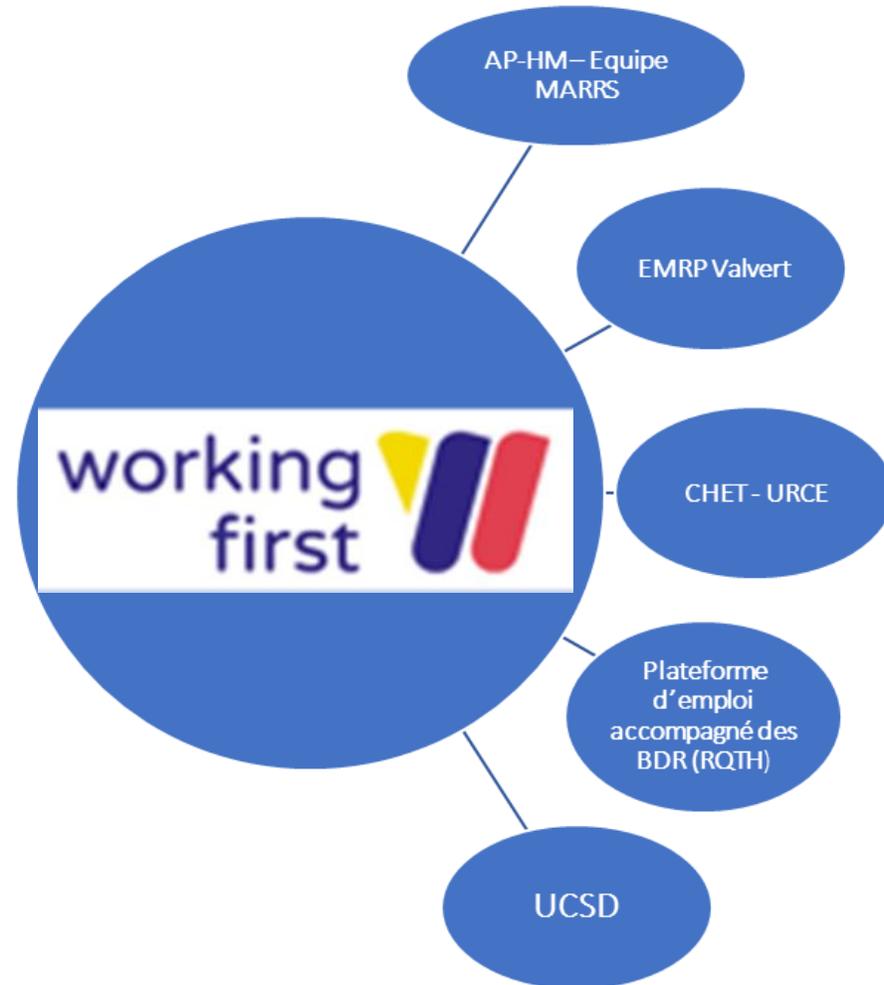
Moyennes des taux d'accès à l'emploi selon la taille de la localité (Haslett, 2011)



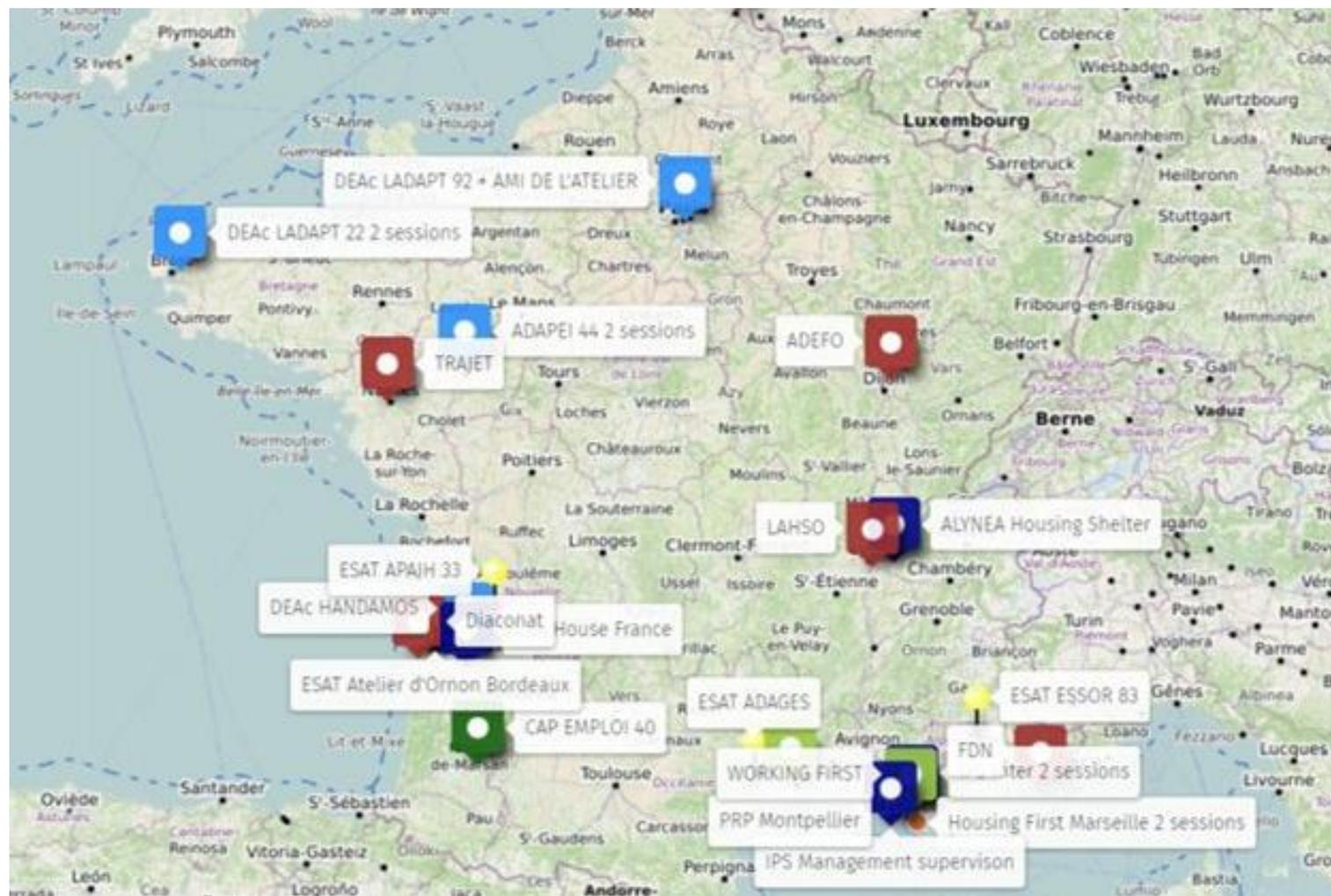


La transférabilité du modèle  
*(Bond et al.2019)*

# Le service d'accompagnement en 2024



# Un aperçu des structures se réclamant du modèle IPS

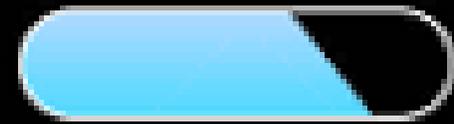


# Une inscription dans des réseaux nationaux et internationaux



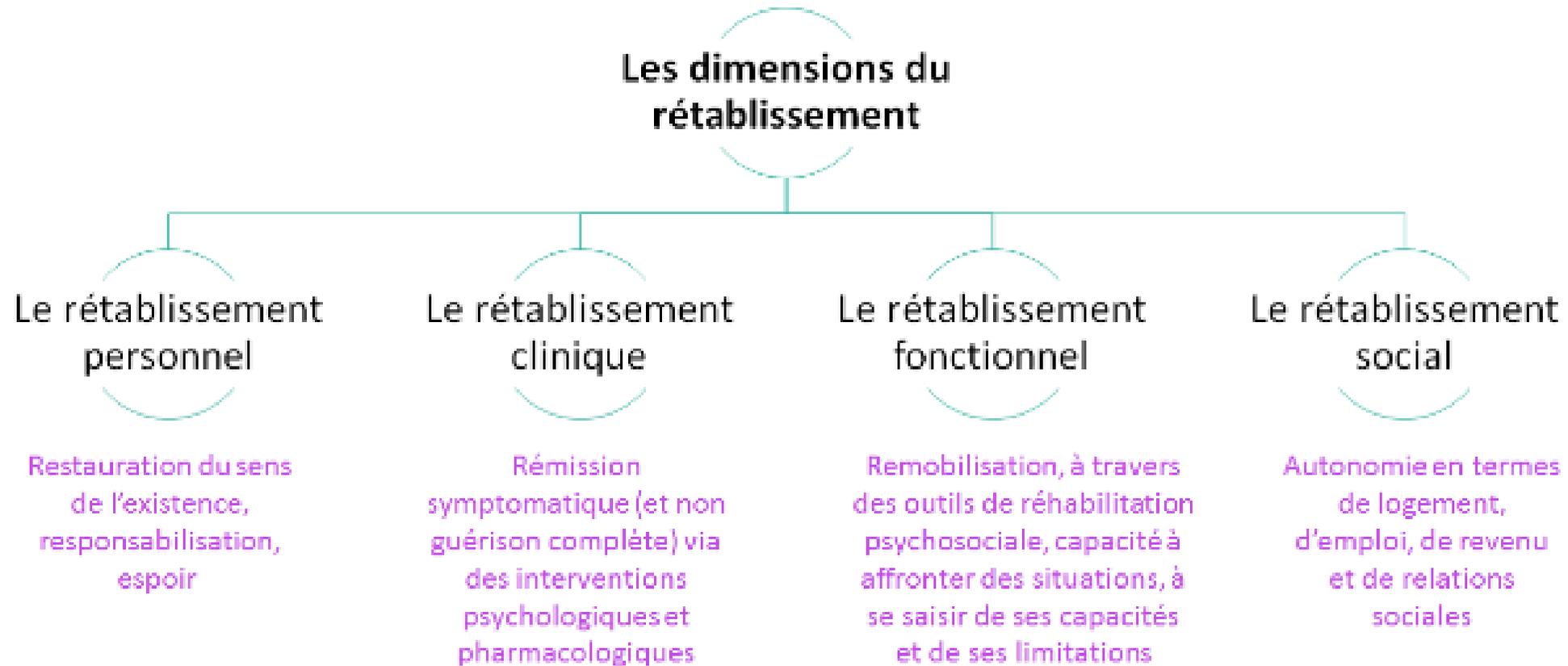
2- LE CADRE  
PARADIGMATIQUE : LE  
RETABLISSEMENT EN  
SANTÉ MENTALE

Recovery

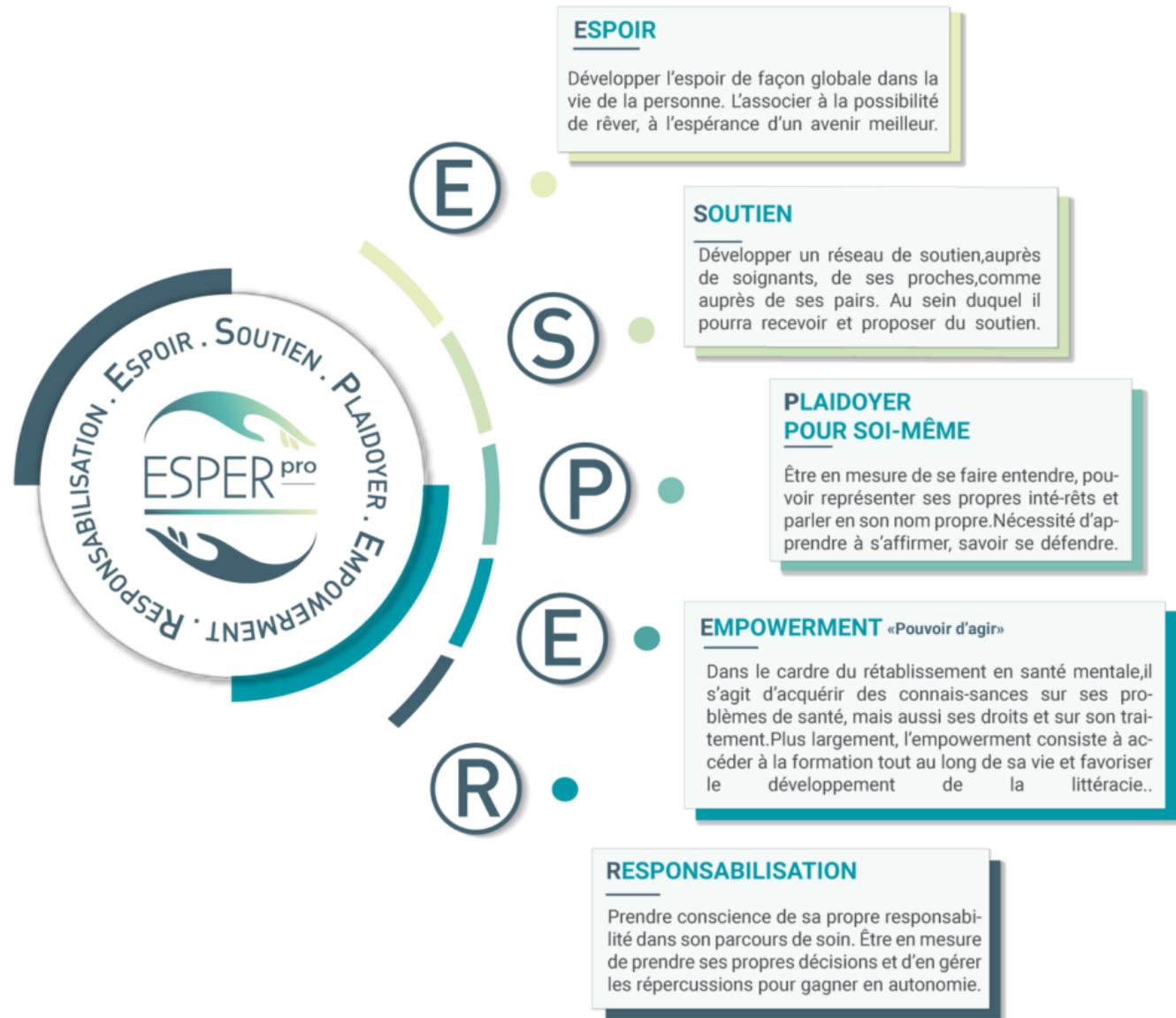


LOADING...

# 4 dimensions du rétablissement



# Les 5 principes du rétablissement



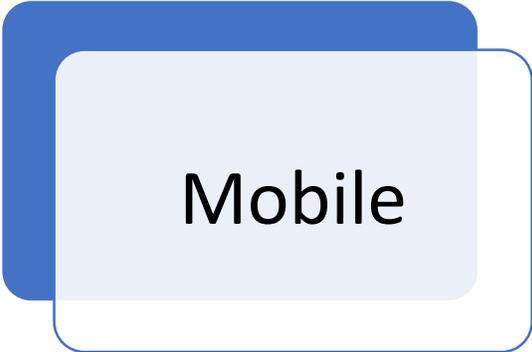
# Des principes d'intervention communs



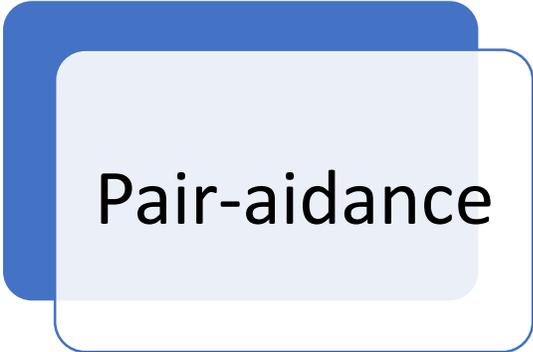
Intensif



Individualisé



Mobile



Pair-aidance

# 3- LE MODELE IPS

Les 8  
principes du  
modèle IPS



# Vise l'emploi en milieu ordinaire de travail

L'accompagnement se focalise sur les opportunités d'emploi compétitif, conformément aux souhaits de la majorité des personnes concernées





## 0 exclusion

- Toute personne exprimant le désir de travailler peut être incluse sur le programme, quelles que soient les problématiques sociales ou de santé qu'elle connaisse
- Pas de facteur de prédictibilité de réussite ou d'échec



## Dans la durée

- Respecter la temporalité des personnes

# Basé sur les préférences des personnes

Approche collaborative respectant les choix des personnes en terme de secteur d'activité, de type d'emploi, de stratégie de prospection, de divulgation de la problématique ou de lieux de rendez-vous



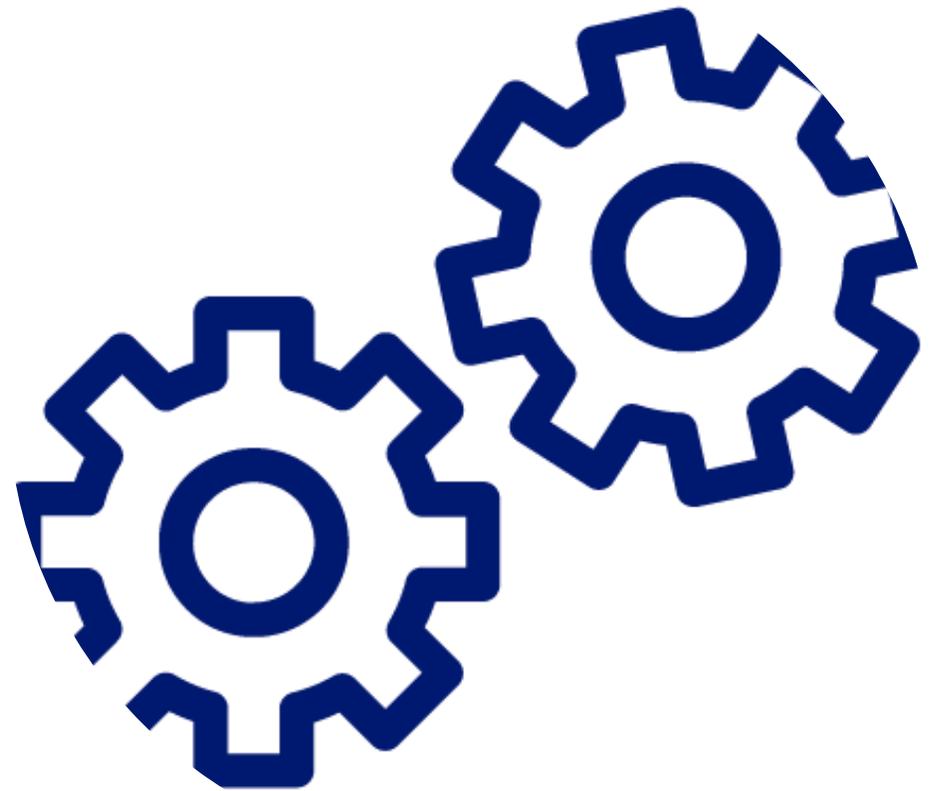
# Accès rapide à l'emploi

*Approche Place and train*



# En lien avec les équipes de suivi

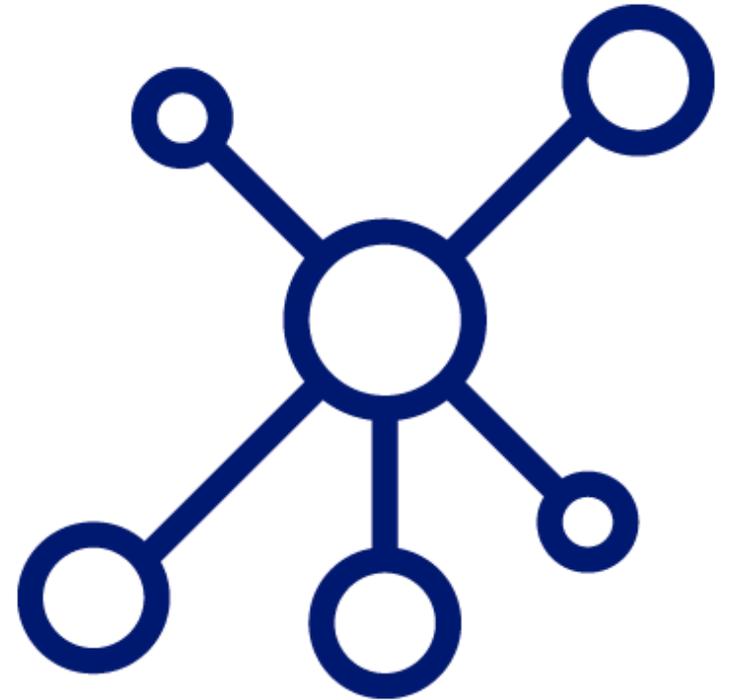
Constituer un réseau de soutien autour du projet  
de la personne



# Développement systématique d'un réseau d'employeur

Le développement du réseau d'employeur est  
systématique

Basé sur les préférences et les choix des personnes



# Informations sur les enjeux de l'accès à l'emploi

- Les jobcoachs informent les personnes sur les conséquences de leur accès et de maintien à l'emploi sur les plans financiers, sociaux et fiscaux



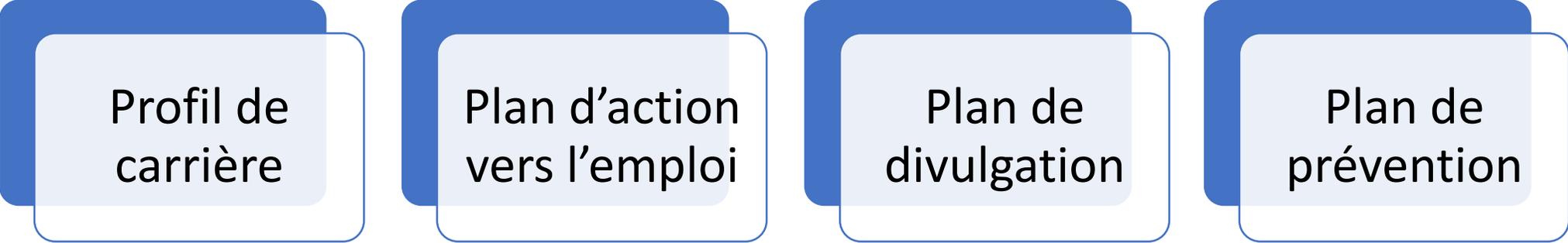
# Les outils IPS

Les outils du suivi

Les outils organisationnels

Les outils du suivi qualité

# Les outils du suivi



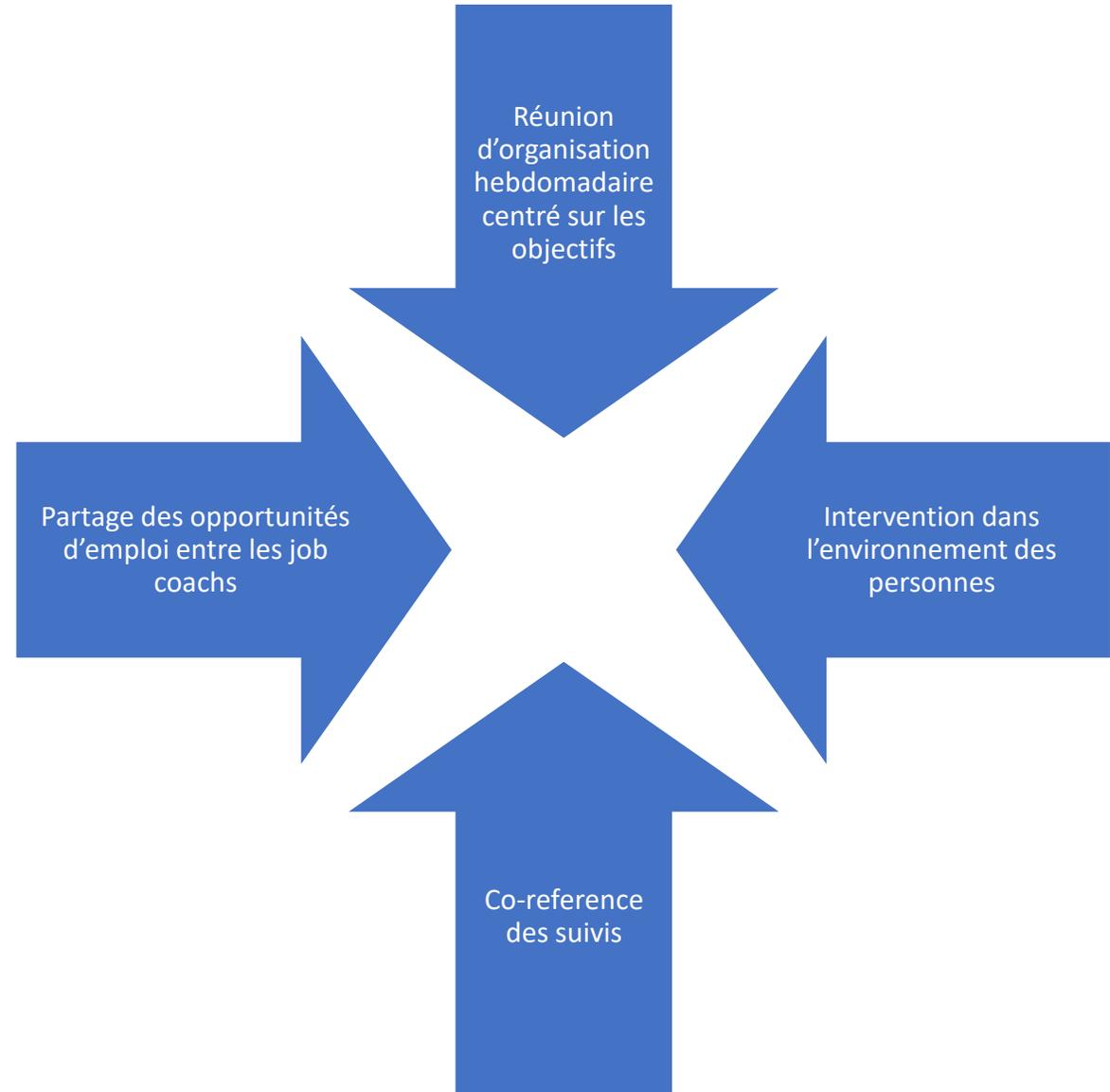
Profil de  
carrière

Plan d'action  
vers l'emploi

Plan de  
divulgation

Plan de  
prévention

# Outils organisationnels



# L'échelle de fidélité IPS 25

Bond and Drake  
(2012)

Programme de soutien à l'emploi WF13, Marseille 11-12-juin 2023				
Item	score	Cotation	Justificatif	Remarques/Suggestions
S1. Nombre de client par conseiller en emploi	5	<p>Nombre de dossiers : Chaque conseiller en emploi a un ensemble de dossiers relatifs à l'emploi. Le nombre maximum de dossiers pour tout conseiller à temps plein est de 20 clients ou moins.</p> <p>1 = 41 clients ou plus par conseiller en emploi 2 = 31-40 clients par conseiller en emploi 3 = 26-30 clients par conseiller en emploi 4 = 21-25 clients par conseiller en emploi 5 = 20 clients ou moins par conseiller en emploi</p>	<p>→ 27 patients actifs, 15 inactifs Caroline 40% Manon 40% Laurence 80% Pauline 75% Manon 100% Frédéric 10% Sonia 10% 3.55 EPT consacrés au travail de terrain IPS, soit environ 7.6 candidats par EPT pour les dossiers actifs (environ 11 patients si on compte les dossiers inactifs) → score de 5</p>	<p>Une légère augmentation de la cohorte par agent IPS devrait peut-être être considérée au vu des listes d'attentes auprès de chaque équipe clinique partenaire et de l'existence de certains suivis de maintien en emploi qui n'impliquent que quelques rencontres par année.</p> <p>Le suivi en binôme est intéressant mais impacte évidemment le nombre de personnes qui peuvent être suivies en même temps.</p>
S2. Focalisation des conseillères sur le soutien à l'emploi	5	<p>Les conseillers en emploi ne fournissent que des services d'emploi. 1 = Les conseillers en emploi fournissent des services d'emploi moins de 60 % du temps. 2 = Les conseillers en emploi fournissent des services d'emploi 60-74 % du temps. 3 = Les conseillers en emploi fournissent des services d'emploi 75-89 % du temps. 4 = Les conseillers en emploi fournissent des services d'emploi 90-95 % du temps. 5 = Les conseillers en emploi fournissent des services d'emploi 96 % du temps ou plus.</p>	<p>Les conseillers en emploi ne fournissent que des services liés à l'emploi. Les exceptions sont très rares et très ponctuelles et relèvent de situations d'urgence.</p>	<p>Veillez prendre note du fait que la cotation est 5 dans la mesure où nous n'avons tenu compte que du temps IPS, il n'est pas exclu que la cotation à l'américaine prenne en compte les autres activités (formation, recherche, etc. que vous menez également...).</p>
S3. Ensemble des rôles de soutien à l'emploi faits par chaque conseiller	5	<p>Chaque conseiller en emploi réalise toutes les phases du service d'emploi, y compris l'admission, l'engagement, l'évaluation, le placement, l'accompagnement et le soutien en cours de route, avant la transition vers un soutien moins intensif donné par un autre intervenant en santé mentale. (Remarque : On ne s'attend pas à ce que chaque conseiller en emploi fournisse à ses clients des conseils relatifs aux prestations et aides gouvernementales. Le fait d'adresser ses clients à un conseiller qui a reçu une bonne formation dans ce domaine est conforme au principe d'un niveau élevé de fidélité; voir le point 1 sous « Services ».)</p> <p>1 = Le conseiller en emploi ne fournit un service d'orientation professionnelle qu'aux intervenants et aux autres programmes. 2 = Le conseiller en emploi gère ses dossiers, mais adresse ses clients à d'autres programmes pour qu'ils y reçoivent des services liés au travail. 3 = Le conseiller en emploi fournit de une à quatre phases du service d'emploi (par ex. admission, engagement, évaluation, recherche d'emplois potentiels, placement, accompagnement ou soutien en cours de route). 4 = Le conseiller en emploi fournit cinq des phases du service d'emploi, mais non l'ensemble du service. 5 = Le conseiller en emploi réalise les six phases du service d'emploi (admission au programme, engagement, évaluation, recherche d'emplois potentiels ou placement, accompagnement et soutien en cours de route).</p>	<p>Les conseillers en emploi se chargent tous de chaque phase du service d'emploi. La seule particularité est la multi référence et les entretiens toujours en binôme, qui ne s'opposent pas aux principes IPS.</p>	

Merci

